

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SIBRECSA s'engage pour simplifier le tri

Depuis le 1^{er} janvier 2019 sur le territoire du SIBRECSA, tous les emballages en plastique, métal et carton sont à déposer dans les conteneurs de tri jaunes. Une nouveauté qui simplifie le geste de tri !

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri jaune aux côtés des emballages en métal, en carton et des briques alimentaires. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Grâce aux efforts réalisés par les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage, des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

L'engagement du SIBRECSA

Le territoire du SIBRECSA fait partie des 250 collectivités engagées à ce jour dans cette démarche pilotée et financée par Citeo. L'objectif de ce projet est d'augmenter les quantités d'emballages et de papiers mis au tri d'ici 2020 :

+ 3 kg d'emballages par habitant



+ 2 kg de papiers par habitant



Pour ce faire, le SIBRECSA déploie un programme d'actions visant à sensibiliser les habitants sur le geste de tri et à améliorer l'accès au points recyclage :

- **Campagne de communication :**
 - Envoi d'un courrier officiel et des **nouvelles consignes de tri** à chaque foyer
 - Campagnes presse et radio
- **Mise à jour de la signalétique** sur les conteneurs de tri
- **Installation de 40 nouveaux points recyclage (emballages, papiers et verre)**
- **Doublement de conteneurs emballages** sur certains points recyclage existants
- Sensibilisation de terrain (**présence en marchés locaux, porte-à-porte...**)

Les nouvelles consignes de tri

TOUS LES EMBALLAGES

Briques et emballages en carton

Bouteilles et flacons en plastique

NOUVEAU Pots, barquettes, films et sacs en plastique

BIEN VIDÉS, NON LAVÉS EN VRAC, NON IMBRIQUÉS

NOUVEAU même les petits Emballages en métal

TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, cahiers, enveloppes...

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots, bocaux et flacons uniquement

Un doute, une question sur le tri ? 04 76 97 19 52
www.sibreca.fr - www.consignesdetri.fr

Les chiffres clés du recyclage en Isère et Savoie

En 2017, grâce au tri des habitants, 122 000 tonnes d'emballages ménagers et papiers ont été recyclées sur ces deux départements :

	Emballages	Papiers	Verre
Moyenne nationale	17,2 kg / habitant	20,8 kg / habitant	31,7 kg / habitant
Moyenne en Savoie	22,5 kg / habitant	25,3 kg / habitant	48,9 kg / habitant
Moyenne en Isère	16,4 kg / habitant	21,1 kg / habitant	29,3 kg / habitant
Moyenne au SIBRECSA	11,5 kg / habitant	15,2 kg / habitant	35,3 kg / habitant

Source Citeo - emballages et verre : données 2017, papiers : données 2016

Les résultats du tri au SIBRECSA sont en deçà des moyennes nationales concernant les emballages et les papiers. Le tri du verre présente quant à lui de très bons résultats. Grâce au plan d'optimisation de la collecte et aux nouvelles consignes de tri, le SIBRECSA entend améliorer les performances de recyclage sur son territoire.

A propos du SIBRECSA

Le SIBRECSA - Syndicat Intercommunal du BREda et de la Combe de SAvoie, collecte, valorise et traite les déchets ménagers de 43 communes d'Isère et de Savoie. Le SIBRECSA porte un programme local de prévention des déchets : déclinaisons d'actions contribuant à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits sur le territoire avec un objectif de -10% de déchets.

Le SIBRECSA en quelques chiffres :

- 43 communes
- 54 874 habitants
- 60 élus délégués syndicaux
- 175 points recyclage
- 5 déchèteries / 16 filières
- Usine d'incinération de Pontcharra

Plus d'informations sur www.sibreca.fr

A propos de Citeo

Citeo permet à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – de mieux concevoir et recycler leurs emballages et papiers. Issue du rapprochement entre Eco-Emballages et Ecofolio, Citeo est agréée pour gérer la « responsabilité élargie de producteur » de ses clients, leur offre des solutions d'éco-conception, sensibilise les consommateurs au geste de tri, finance la collecte, le tri et le recyclage des emballages et papiers et investit en R&D en faveur de l'économie circulaire (CA de 744 M€ en 2017).

Après 25 ans d'engagement auprès de ses entreprises clientes, 68% des emballages et 57,6% des papiers sont recyclés, grâce au tri des Français devenu le 1^{er} geste citoyen.

Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités :

- simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ;
- innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ;
- réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

Plus d'informations sur www.citeo.com